

De : Normand, Stéphanie <normand.stephanie@hydroquebec.com>

Envoyé : 26 juin 2024 14:04

À : St-Gelais, Annie <Annie.St-Gelais@bape.gouv.qc.ca>

Cc : Hagen-Veilleux, Jérémie <Jeremie.Hagen-Veilleux@bape.gouv.qc.ca>

Objet : RE: BAPE – Suivi 1re partie de l’audience publique - Projet de parc éolien Pohénégamook – Picard – Saint-Antonin – Wolastokuk

Bonjour Mme St-Gelais,

Voici la réponse à la question posée lors de l’audience :

Dans son Plan d’action 2035, Hydro-Québec précise qu’elle misera en premier lieu sur l’augmentation de la puissance de ses centrales existantes. Le remplacement des groupes turbine-alternateur par une technologie plus récente permettra d’ajouter 2 000 MW de puissance.

<https://www.hydroquebec.com/data/a-propos/pdf/plan-action-2035.pdf>, p.14

Cordialement,

Stéphanie Normand

Cheffe- Gestion de l’approvisionnement énergétique long terme
Groupe Planif intégrée des besoins énergétiques et risques
Hydro-Québec

tel: (514) 289-2211 poste 5648/ interne: 289-5648